

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 31%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Autres candidats	10	313	215	87	12
		Bacheliers professionnels toutes séries	10	223	136	61	11
		Bacheliers technologiques toutes séries	12	199	109	109	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	167	114	60	6	50 %
			Masculin	146	101	27	6	50 %
			Total	313	215	87	12	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	89	50	20	4	36,4 %
			Masculin	134	86	41	7	63,6 %
			Total	223	136	61	11	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	88	53	53	7	53,8 %
			Masculin	111	56	56	6	46,2 %
			Total	199	109	109	13	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	0	0	0	0 %
				Sans mention	96	61	12	2	16,7 %
				AB	109	79	27	6	50 %
				B	58	45	32	2	16,7 %
				TB	23	18	14	2	16,7 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	295	205	87	12	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	9	5	0	0	
				AB	5	3	0	0	
				B	1	1	0	0	
				Total	15	9	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	3	1	0	0	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	1	0	0	0 %
				Sans mention	72	33	10	5	45,5 %
				AB	86	57	24	3	27,3 %
				B	41	33	20	2	18,2 %
				TB	18	12	7	1	9,1 %
				Total	223	136	61	11	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	91	47	47	9	69,2 %
				AB	80	47	47	3	23,1 %
				B	24	13	13	1	7,7 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	199	109	109	13	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	149	110	47	5	41,7 %
			En réorientation	82	56	22	2	16,7 %
			Non scolarisés	70	43	18	5	41,7 %
			Scolarité étrangère	8	5	0	0	0 %
			Autres	4	1	0	0	0 %
			Total	313	215	87	12	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	195	129	60	11	100 %
			En réorientation	9	3	0	0	0 %
			Non scolarisés	19	4	1	0	0 %
			Total	223	136	61	11	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	159	103	103	13	100 %
			En réorientation	17	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	23	4	4	0	0 %
			Total	199	109	109	13	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	51	49	24	2
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	48	46	18	5
			Autres doublettes	160	91	37	4
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	136	109	109	13
			Autres doublettes	56	0	0	0
		Baccalauréat Professionnel	Gestion des milieux naturels et de la faune	128	107	61	11

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres spécialités	86	27	0	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	19,7 %	26,3 %	30,4 %	18,2 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	18,5 %	24,7 %	22,8 %	45,5 %
		Autres doublettes	61,8 %	48,9 %	46,8 %	36,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	70,8 %	100 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	29,2 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature (2465)	Jury par défaut	Gestion des milieux naturels et de la faune	59,8 %	79,9 %	100 %	100 %
		Autres spécialités	40,2 %	20,1 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Avis du Chef d'Établissement sur la capacité à réussir dans la filière BTS GPN (très satisfaisant et satisfaisant) et avis du conseil de classe.	Fiche Avenir (pour les candidats de terminale)	Essentiel
	Résultats de 1ère et Terminale (très bons à bons), particulièrement en biologie-écologie/SVT (si présentes), disciplines scientifiques, français et disciplines techniques (si présentes).	Bulletins scolaires	Important
	Pour les titulaires du Bac : très bons à bons résultats au niveau de la moyenne générale en biologie-écologie/SVT (si présentes), français et disciplines techniques (si présentes).	Relevé des notes du bac, bulletins scolaires	Important
	Origine scolaire : type de baccalauréat préparé ou obtenu. Prioritairement et dans un souci de réussite des candidats : bacs STAV, Pro secteur Aménagement, Général spécialités Biologie/Écologie, SVT	Dossier parcoursup	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis postbac (le cas échéant) comme la poursuite d'études, l'expérience professionnelle, le service civique : thématiques, structures, durée, fonctions occupées, appréciations et commentaires ...	Bulletins en cas de poursuite d'études, lettre de motivation, rubrique "Activités et centres d'intérêt".	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Avis des équipes pédagogiques : appréciations et commentaires.	Fiche Avenir, bulletins scolaires	Important
Savoir-être	Appréciations des enseignants : travail, sérieux, comportement, absences.	Bulletins scolaires	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation : pertinence et cohérence avec la formation demandée - Connaissance de la formation et de son référentiel	Lettre de motivation	Très important
	Motivation : Existence d'un projet professionnel, clair, réfléchi et en adéquation avec la formation	Lettre de motivation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences dans le domaine de la nature : stages, chantiers, animations, bénévolat (durée, fréquence, thématiques et acquis)	Lettre de motivation et rubrique "Activités et Centres d'intérêt".	Très important
	Loisirs et/ou activités en relation avec la nature et sa protection (motivation et engagement)	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Avis du chef d'établissement sur la capacité du candidat à réussir dans ce bts : avis assez satisfaisant et avis peu démontré
- Les très mauvais dossiers au niveau des résultats et les dossiers indiquant des problèmes de comportement, d'assiduité
- les candidats issus de pays non francophones n'ayant pas produit un test niveau B2

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui ce critère est pris en compte pour départager les candidats.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Se reporter au tableau synoptique : les critères sont identiques

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

CONSEILS AUX CANDIDATS

- Très important : Les candidats doivent prendre connaissance du contenu de la formation et de son référentiel (voir le site du ministère de l'agriculture <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/gpn>) pour éviter de choisir ce BTS sur la base d'idées reçues.
- Ce BTS ne prépare pas aux métiers de soigneur animalier, même s'il permet d'obtenir un niveau bac+2 favorisant la réussite aux concours d'entrée dans les écoles spécialisées dans ce domaine.
- La lettre de motivation du dossier de candidature sur Parcoursup doit être rédigée personnellement, sans influence de support internet (lettre type) ou d'une tierce personne.

Signature :

Nicolas NOUAIL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée agricole Charlemagne